



VOS DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE SUR MORMOIRON

Déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne, c'est possible !

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, vous pouvez déposer sous format numérique vos permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme.

De nouveaux services sont mis à votre disposition :

- Connectez-vous et créer votre compte sur la plateforme de dépôt en ligne dédiée pour le territoire Ventoux Sud, le **GNAU* de la COVE***
<https://gnau.lacove.fr/gnau/?ref=ventouxsud#/>
- Pour vous aider dans vos démarches, le portail d'assistance AD'AU accessible sur service-public.fr est à vos côtés afin de constituer en ligne votre demande.

Le service en ligne est un nouveau service offert mais n'est pas obligatoire pour vous. Notre service continue de vous accueillir en mairie pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement.

Horaires d'ouverture sur rendez-vous : mardi et vendredi : 8h30 -12h / 14h-16h30.

urbanisme@ville-mormoiron.fr

04 90 61 78 47.

GNAU : guichet numérique des autorisations d'urbanisme

COVE : Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin